

La Lettre de la SGDL
Directeur de la publication :
Jean Claude Bologne
Responsable éditoriale :
Cristina Campodonico
Conception graphique :
Mathilde Damour / Thomas Delepière

ISSN : 1638-7481
Dépôt légal à parution

LES NOUVEAUX AUTEURS
MEMBRES DE LA SGDL QUE
NOUS SOMMES HEUREUX
D'ACCUEILLIR :

François ADRIEN
Karine ALBOU
Alain Martial ARNAUD
Gérard AUGUSTIN
Isabel BABOU
Marc BAUDRILLER
Jean Alphonse BERNARD
Anne BIHAN
Michel BOURDAIS
Michelle BRIEUC
Philippe CALAS
France CAMUS-PICHON
Thierry CRIFO
Gérard DALMAZ
Luis DE LA HIGUERA
Didier EBERONI
Marie-Laurence FARGES
de ROCHEFORT SIRIEYX
Isabelle FIEMEYER
Laurent GAUDÉ
Diana GRAN
Laurent GRANIER
Catherine GUIGON
Marie-Christine GUYON
Jean-Michel HELVIG
Christophe JUAREZ
Cloé KORMAN
Tamara LANDAU
Françoise LE PENVEN
Emile LEHOUCK
Olivier LEMIRE
Marie LINCOURT
Jean-Michel LINFORT
Pierre LURCAT
Mircea MARGHESCU
Christian MASSÉ
Thierry MAUGENEST
Christine MAURELLE
Laurent MÉRER
Isabelle MEYER
Pierre MIKAILOFF
Christophe MILESCHI
Martine NEU ROBUSTELLI
Liesbeth PASSOT
Estelle PENAIN
Rosie PINHAS-DELPUECH
Emilie PORTE CHAZALVIEL
Nathalie RAPHAEL
Patrick RÉCHOU
Jean ROBBERECHT
Taline SARKISSIAN
Marie-José SEGURA
Brigitte SOTON
Céline STRANIERO
Eric TARRADE
Minh TRAN HUY
Bertrand VEYNE
Claude VINCENT
Serge VINCENT
Jean-François ZIMMERMANN

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Hôtel de Massa
38, rue du Fbg-St-Jacques 75014 Paris
tél : 01 53 10 12 00 fax : 01 53 10 12 12
www.sgdl.org - courriel : sgdl@sgdl.org

LA LETTRE

Ni la statue de sel, ni l'ivresse

Je déteste les bilans, mot dans lequel j'entends toujours « deux fois lent ». Le bilan de Sodome a changé la femme de Loth en statue de sel. Mais au moment de reprendre pour un an mon balluchon de président, je ne puis éviter la question essentielle : pourquoi suis-je là ? Cette question, nous nous la posons tous sans oser nous l'avouer : à quoi bon une Société des Gens de Lettres ? Oublions un moment l'ombre de Victor Hugo et de Balzac : la fierté de suivre les traces de nos devanciers peut nous mettre en route, elle n'a jamais débroussaillé le chemin.

Et il faut affronter notre avenir à la machette. Définir notre métier dans l'univers numérique est notre défi depuis plusieurs années. Les négociations avec nos éditeurs sur un contrat numérique ont commencé sous mon prédécesseur Alain Absire ; même si elles n'ont pu aboutir cette année, il conviendra de les reprendre. Sous mon premier mandat, nous avons vu émerger des problématiques nouvelles : prix unique du livre numérique, TVA sur ces mêmes livres, numérisation des livres indisponibles... Sur tous ces dossiers, et sur bien d'autres, nous avons bénéficié d'une écoute attentive et d'un précieux soutien auprès du Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication. Nous avons été auditionnés au Sénat, à l'Assemblée nationale, au Conseil Supérieur de la Propriété littéraire et artistique, au Parlement européen, au Congrès mondial sur le droit d'auteur... Il n'y a guère que les martiens qui n'aient pas encore sollicité notre avis. Si, en fin de course, nous pouvons avoir l'impression d'avoir remué ciel et terre pour ajouter une virgule à un amendement, cette virgule-là, peut-être, nous nourrira demain.

Voilà, pour moi, la seule vraie réponse à la question existentielle. Faire partie de la Société des Gens de Lettres, c'est avoir un siège dans la plupart des instances publiques ou privées qui définissent nos droits de demain ; entretenir un dialogue permanent avec le Ministère, le Parlement, et, lorsqu'il le faut, la Commission européenne. C'est faire entendre notre voix avec opiniâtreté, pour améliorer notre situation ou empêcher qu'elle se détériore davantage. Et cela, personne ne le fera à notre place.

Des actions communes avec d'autres sociétés d'auteurs nous y aident. Avec la Charte des Auteurs et Illustrateurs Jeunesse, nous avons organisé une journée d'information sociale très suivie. Nous associerons l'Association des Traducteurs Littéraires de France à notre forum annuel, qui se tiendra les 25 et 26 octobre, sur la traduction. Mais c'est en nous que nous devons puiser nos forces. Pour que nous soyons entendus, il faut deux conditions nécessaires et suffisantes : être nombreux et représentatifs de la profession.

Gardons-nous donc de ce double écueil : recruter trop largement sans une mûre réflexion sur les valeurs que nous voulons défendre ; nous enivrer de nos succès sans renouveler notre fichier. Voilà notre tâche pour l'année prochaine pour préserver, comme par le passé, notre influence et notre indépendance. Vivant sans subventions ni mécénat, la Société des Gens de Lettres a besoin de ses adhérents. Il suffirait que chacun d'entre vous en recrute deux pour que notre équilibre financier soit assuré par nos moyens propres et que nous continuions de former, auprès des pouvoirs publics, une instance de consultation respectée. Oui, soyons fiers de nos succès, mais gardons-nous de l'ivresse : le sort de Loth n'est pas meilleur que celui de sa femme.

Jean Claude Bologne

Palmarès des Grands Prix de Printemps 2011

Serge Doubrovsky

Grand Prix SGDL de littérature pour l'ensemble de l'œuvre à l'occasion de la publication de *Un homme de passage* (Grasset).

« Mon but suprême est de faire participer autrui à ma vie » : ainsi Serge Doubrovsky, inventeur en 1977 du terme autofiction, définit-il sa démarche au détour de son nouveau roman. Narcissisme ? Il s'en défend, mais plutôt une « demande d'amour » au lecteur inconnu. Dans cette coïncidence entre auteur et livre, entre la vie et son récit, réside le principe même de l'autofiction, qui prend son sens dans une reconstruction littéraire, et scripturaire, du réel, au plus près de la réalité sans pour autant se confondre avec elle. L'écriture fragmentaire, l'éclatement des phrases par l'ellipse, la rareté de la ponctuation, l'usage des blancs typographiques, n'ont de sens que dans le morcellement de la vie au gré de la mémoire. La disparition d'un ami cher, la proximité de la mort, le déménagement constituent des échos au sujet central, la mise à la retraite de l'auteur, dans un paysage et une écriture eux aussi marqués par la conscience de l'éphémère chez un « homme de passage ».

Jean Claude Bologne

Max Pons

Grand Prix de Poésie pour l'ensemble de l'œuvre à l'occasion de la publication de *Vers le silence* (La Barbacane)

Max Pons est un homme de cœur, au verbe haut. Un défenseur contre vents et marées d'une poésie à hauteur d'homme. Sa revue, *La Barbacane*, a illustré pendant quarante années cette défense de la poésie au verbe clair, gardienne des hautes valeurs de poètes connus ou non et qu'elle a fait découvrir. L'œuvre tout entière de Max Pons en est un vibrant exemple. Ainsi, *Vers le silence* témoigne d'un bel itinéraire poétique. Jean Rousselot n'hésitait pas très tôt, dans *Les Nouvelles littéraires*, à apparenter Max Pons à René Char et à Guillevic et ajoutait à propos de sa poésie : « Une sévère économie de langage qui établit au plus juste le profil d'une pensée poétique. Une conclusion philosophique et métaphysique est toujours le fruit de ses approches instinctives. »

Peut-il y avoir plus belle illustration de cette pénétrante analyse que le poème *De haut partage* qui vient clore *Vers le silence* face à cette profonde réflexion de Jean Cocteau : « On ne se consacre pas à la poésie, on s'y sacrifie » ?

Sylvestre Clancier

Marvin Victor

Grand Prix SGDL du Roman
Corps mêlés (Gallimard)

Porté par l'amplitude lyrique de la passion et les couleurs criardes de la tragédie, voici le premier roman d'un jeune auteur haïtien d'une puissance hors normes. Avec Marvin Victor, l'écriture nous ébranle comme les terribles secousses du tremblement de terre du 12 janvier 2010 dévastant Port-au-Prince. La mort d'Haïti hante le récit d'Ursula, « l'héroïne » de *Corps mêlés* dont la fille n'a pu échapper au séisme, trouble et grinçante, elle imprègne chacune de ses longues phrases d'une sensualité vibrante. C'est ainsi que se confondent l'âme errante d'un personnage aux émotions poignantes et le cœur battant d'un pays en ruines qui ne sait comment se reconstruire. Marvin Victor, avec *Corps mêlés*, entre de plain-pied dans les territoires réels et imaginaires des grands écrivains caribéens où, si violente qu'elle soit, la misère elle-même est onirique.

Alain Absire

Hubert Mingarelli

Grand Prix SGDL de la Nouvelle
Lettres de Buenos Aires (Buchet-Chastel)

En neuf nouvelles, Hubert Mingarelli dévoile quasiment à nu la découverte de soi et des autres à travers les rencontres ou l'isolement, avec des concordances de phrases. Comment ne pas voir ce qui relie l'homme mort sur le quai dans *Port au Prince* et cet autre qui lentement s'éteint dans le regret d'une lettre jamais remise au fils qu'il n'a pas élevé, cette fameuse *Lettre de Buenos Aires*. On est ainsi embarqué dans une mise en abîme, fragmentaire mais liée, autonome mais en filiation sous-jacente. Qui sont ces hommes dépeints par Hubert Mingarelli ? Chacun d'eux ou toutes les faces d'un seul ? C'est en cela que des textes indépendants cachent en réalité ce qui a pu conduire Mingarelli à les écrire un par un avant de les rassembler en un recueil, offrant ainsi l'archipel des îles du regret et de la solitude, hantées quoi qu'on y fasse. Un magnifique recueil.

Christiane Baroche

Denis Cosnard

Grand Prix SGDL de l'Essai
Dans la peau de Patrick Modiano (Fayard)

On a tenté de nous persuader, au tournant des années 1960-1970, que la critique n'avait pas à se soucier de l'auteur, de sa vie, de ses sentiments, de ses émotions – au fond de tout ce qui avait fait de lui ce très étrange animal : un créateur, ou peut-être un créateur. Intimidés, nous avons feint de croire que tout se ramenait à une matière céleste, dégagée de toute incarnation triviale. Ainsi, durant trois décennies, on n'a plus guère écrit d'essais prenant pour tenant la personne de l'auteur, et pour aboutissant son œuvre. Pourtant, la connaissance de l'histoire et de la personnalité de l'auteur est essentielle, sinon à l'élucidation ultime de l'œuvre, du moins à son exploration. Pourquoi faudrait-il s'en priver, du moment qu'elle est accessible ? La publication du talentueux ouvrage de Denis Cosnard consacré à Patrick Modiano apparaît aujourd'hui comme l'un des premiers crocus d'un printemps attendu.

G.-O. Châteaureynaud

Yveline Féray - Anne Romby

Grand Prix SGDL de littérature jeunesse
L'Oiseau magique (Picquier Jeunesse)

Yveline Féray a littéralement fait siennes les cultures lointaines de l'Asie. Elle est, entre autres, l'auteur de la série remarquable des *Contes d'une grand-mère d'Asie*. Son écriture limpide épouse la force et la subtilité des mythes et légendes. *L'Oiseau magique* reprend un conte tibétain classique, dont bien des éléments se retrouvent dans d'autres cultures. Trois enfants, écartés de l'amour du roi leur père par leurs méchantes tantes, trouveront protection auprès d'un bon et puissant lama. De malheurs en merveilles, au travers de métamorphoses magiques, les enfants suivront avec passion les aventures des trois jeunes héros.

Les somptueuses illustrations d'Anne Romby, partie intégrante de l'œuvre, offrent un univers de beauté et de mystère exceptionnels dans la littérature de jeunesse.

Pierrette Fleutiaux

Hubert de Maximy

Prix Paul Féval de Littérature populaire

Le Destin d'Honorine (Presses de la Cité)

1831, le Haut-Velay. Les filles de paysans pauvres n'ont aucun avenir, mais Honorine, fillette illettrée, souvent rudoyée, et très opiniâtre, en a décidé autrement. Dans la lignée de ses précédents romans, Hubert de Maximy nous plonge au cœur de la réalité. Parcours du combattant au pays de la dentelle. Nous suivons comme si nous y étions les mille et une difficultés de la fillette, puis celles – plus redoutables encore – de la jeune fille. Peu sentimentale, rusée, ne se fiant qu'à son jugement, Honorine réussira à fonder une entreprise en un temps guère favorable aux femmes.

Le destin d'Honorine est un roman féministe. Sans complaisance ni apitoiement, l'auteur nous fait vivre une histoire véridique et qui se termine plutôt bien. Honorine : une anti-Emma Bovary.

Pierrette Fleutiaux

Claude Beausoleil

Prix de Poésie Charles Vildrac

Black Billie (Le Castor Astral)

Billie Holiday était l'âme du Blues et Claude Beausoleil rouvre la porte aux rêves que Billie, dans les années 1950, laissait naître grâce aux délices de sa voix. Après une courte biographie, déjà scandée d'invocations rêveuses et quasi chantées, l'auteur égrène tout ce qui créait le charme de cette voix souvent triste. Il la réinvente, en quelque sorte ; lui redonne ardeur, puis tristesse et désir de mort. A lire ces pages à voix haute on entend Billie, on la devine derrière la musique lointaine, que cette incantation signée Beausoleil oblige à renaître. « Ce que la voix prolonge est dans le mot rêver », et Billie prolongeait-elle son rêve ? Celui d'une offre de vie à d'autres corps de son époque, « corps d'ébène meurtri »...

Christiane Baroche

Laure-Hélène Planchet – François Teste

Grand Prix SGDL de la Fiction radiophonique

Lettres mortes (France Culture/Sur les Docks)

Pour faire une bonne fiction radiophonique, il faut être magicien : savoir dilater le temps et même... le faire disparaître. Il faut être chirurgien et opérer à vif dans la chair du langage et des émotions. Il faut être poète et métamorphoser la parole en corps vivant, souffrant, jouissant, riant, pleurant, pensant, ou même... indifférent.

Il faut être - peu ou prou - assassin et plonger sans scrupules un poignard affûté dans le sang chaud des mots et un couteau pointu dans le cœur de l'action et des voix qui la portent. *Lettres mortes*, est, de ce point de vue une fiction parfaite, et parfaitement radiophonique. En voici l'intrigue: un homme vole depuis des années, les lettres reçues par ses voisins...

Un accident permet de le découvrir et de l'arrêter...

Cette fiction se présente comme un documentaire : qui est cet

homme ? Que cherche-t-il ? Que sont devenues ces vies détruites ou construites sur des mots manqués et donc manquants ?

On comprendra tout de suite que la pluralité des voix, des pensées et des sensations qui viennent se greffer sur ce vide soudain comblé est un élément palpitant de cette passionnante fiction.

Christine Goémé

Cécile Arnaud

Prix Baudelaire de traduction de la SGDL

pour l'ensemble de son œuvre

et à l'occasion de la traduction de l'anglais de

Une si longue histoire de Andrea Levy (Quai Voltaire)

Avant de recevoir le prix Baudelaire Cécile Arnaud avait déjà attiré l'attention du jury en traduisant avec talent les romans de Katherine Mosby, ou encore *L'hirondelle avant l'orage* de Robert Littell. Diplômée de Sciences-Po, responsable des traductions chez Belfond, puis chez Buchet-Chastel, elle aura finalement cédé à son goût pour l'écriture, dont peuvent témoigner les traducteurs qui ont eu la chance de travailler avec elle.

On se félicite de cette décision à la lecture d'*Une si longue histoire*, celle de July, esclave jamaïcaine enlevée à sa mère, écartelée entre les champs de canne à sucre et le monde des planteurs. La jeune femme se trouve au cœur de la révolte qui mènera à l'abolition de l'esclavage dans la Jamaïque du XIXe siècle. Sans doute son amour pour Faulkner a-t-il aidé Cécile Arnaud à faire parler si juste maîtres et esclaves, à donner à chacun une voix crédible, à traduire avec force les couleurs, la violence et la crudité du beau roman d'Andrea Levy.

France Camus Pichon

Mireille Gansel

Prix Nerval de traduction de la SGDL

pour l'ensemble de son œuvre

et à l'occasion de la traduction de l'allemand de

Un jour sur cette terre de Reiner Kunze (Cheyne/D'une voix l'autre)

Mireille Gansel a permis aux poèmes de Reiner Kunze de connaître en France un rayonnement croissant, notamment grâce aux recueils *Nuit des tilleuls* et *Un jour sur cette terre*. Évitant toute emphase, sa version de ces vers sensibles et faussement sereins restitue leur concision avec une grande inventivité. Elle atteint à une acuité maximale, à une résonance limpide et dense. Mireille Gansel a également traduit Peter Huchel, l'œuvre poétique de Nelly Sachs et sa correspondance avec Paul Celan. Pour Reiner Kunze, le vers est la seule réponse possible à ce qui risque de tuer l'humain en nous. Né en 1933 dans l'ex-RDA et contraint de s'exiler à l'Ouest après s'être engagé pour le Printemps de Prague, il est devenu une voix majeure de la poésie contemporaine, couronnée en Allemagne par les prestigieux prix Trakl, Büchner et Hölderlin.

Claire de Oliveira

Les élections de l'Assemblée générale

A la suite de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 2011 le Comité de la Société des Gens de Lettres a procédé au renouvellement de son bureau qui se compose de la façon suivante :

Président **Jean Claude BOLOGNE**

Première Vice Présidente **Noëlle CHATELET**

Vice Présidents :

Affaires culturelles **Pierrette FLEUTIAUX**

Affaires sociales **Hervé HAMON**

Affaires juridiques **Sandra TRAVERS DE FAULTRIER**

Secrétaire général **Dominique LE BRUN**

Trésorier **Hubert TUBIANA**

Trésorier adjoint **François COUPRY**

Présidente de la Commission des affaires culturelles

Pierrette FLEUTIAUX

Président de la Commission des prix

Georges-Olivier CHATEAUREYNAUD

Présidente de la Commission des affaires radiophoniques et audiovisuelles **Christine GOEME**

Président de la Commission de poésie **Sylvestre CLANCIER**

Président de la Commission de traduction **Dominique LE BRUN**

Président de la Commission des affaires sociales **Hervé HAMON**

Président de la Commission des aides **G.- O. CHATEAUREYNAUD**

Présidente de la Commission des affaires juridiques

Sandra TRAVERS DE FAULTRIER

Président de la Commission des affaires européennes, étrangères

et de la francophonie **Sylvestre CLANCIER**

Président de la Commission des finances et des Legs **Alain ABSIRE**

Responsable du Patrimoine **Jean Claude BOLOGNE**

Rapporteur général **Sylvain JOUTY**

Rapporteur général adjoint **Roger DADOUN**

Membres du comité

Daniel ARSAND

Christiane BAROCHE

Jean BLOT

Catherine BORGELLA

Patrick BUREAU

Paule CONSTANT

Pascale GAUTIER

Françoise GERBAULET

Françoise HENRY

Mathias LAIR LIAUDET

La nouvelle circulaire ministérielle sur les revenus accessoires : ce qui change pour les auteurs

La nouvelle circulaire sur les revenus principaux et accessoires des artistes auteurs a été signée le 16 février 2011 par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

Cette nouvelle circulaire est l'aboutissement de plus de trois ans de travail et de négociations entamées à l'initiative de la Société des Gens de Lettres entre les principales associations représentant les auteurs et les artistes et les instances officielles (Direction du livre et de la lecture, Centre national du livre, Direction de la Sécurité Sociale, AGESEA...). Depuis sa promulgation en 1998, la précédente circulaire n'avait pas été réactualisée.

Nous nous félicitons de voir enfin aboutir un texte qui présente des avancées importantes pour la rémunération des activités liées aux œuvres des auteurs. Sa volonté de clarification et de simplification devrait favoriser le développement de ces activités et mettre fin à bien des situations irrégulières.

La circulaire élargit le champ des activités « principales » qui donnent lieu directement à des revenus en droits d'auteur et les distingue des activités dites « accessoires » qui donnent lieu à des revenus assimilés à des droits d'auteur.

Seront désormais incluses dans les activités principales des auteurs, outre la cession des droits à un éditeur : les lectures publiques, les bourses de création et, sous certaines conditions, les présentations d'œuvres et les résidences d'écriture. Les présentations orales ou écrites d'une œuvre par son auteur devront être assorties d'une lecture publique. Les résidences d'écriture devront faire l'objet d'un contrat stipulant l'ensemble des activités réalisées par l'auteur. Le temps que ce dernier consacrera à l'écriture devra être égal ou supérieur à 70% du temps total de sa résidence.

L'ensemble de ces activités pourront donc être rémunérées sous forme de droits d'auteur, qu'il s'agisse des affiliés à l'AGESEA ou des simples assujettis. Ces revenus entreront sans plafonnement dans le calcul des droits nécessaires pour la première affiliation à l'AGESEA ou son maintien.

En revanche, certaines activités ponctuelles et définies comme accessoires à l'œuvre pourront être déclarées en droits d'auteurs, mais par les seuls affiliés, au titre des revenus accessoires. Il s'agit notamment des participations de l'auteur à des rencontres publiques ou à des débats en lien direct avec son œuvre. De même, les ateliers artistiques ou d'écriture relèvent des revenus accessoires, dans la limite pour un auteur de trois ateliers par an (cinq ateliers s'ils sont réalisés en établissement scolaire ou dans certaines associations). La circulaire précise qu'un « atelier » se compose de cinq séances d'une journée maximum.

Enfin, le plafond des revenus accessoires est relevé à 80% du seuil d'affiliation au régime des artistes auteurs, soit 6314,40 € pour les revenus de l'année 2009.

La circulaire du 16 février 2011 est en ligne sur le site de la SGDL www.sgdl.org, à la rubrique « télécharger » sur la page d'accueil.

Nous invitons les auteurs concernés à prendre connaissance de ces nouvelles dispositions et à demander, le cas échéant, des explications complémentaires au service social de la SGDL. Une présentation de cette circulaire a été faite le 12 mai dernier à l'Hôtel de Massa, lors d'une journée d'information en présence de représentants de l'AGESEA. La vidéo des échanges et débats est consultable à l'adresse :

http://www.web-tv-prod.com/sgdl/sgdl_journee_auteurs.html



Mise à jour du fichier auteurs et ayants droit de la SGDL

Si vous êtes doté d'une adresse de courrier électronique, nous vous remercions de la transmettre à fichier@sgdl.org. Par ailleurs, pour améliorer la base de données de la SGDL et mieux cerner vos champs d'activité, nous complétons le fichier avec des rubriques correspondant à votre domaine d'écriture.

Pour cette mise à jour, veuillez cocher ci-dessous les rubriques vous concernant :

Nom Prénom

Adresse

Courriel

☐ Roman

☐ Nouvelle

☐ Poésie

☐ Théâtre

☐ Traduction

☐ Sciences humaines/Sociologie

☐ Essai

☐ Biographie

☐ Philosophie

☐ Histoire

☐ Droit/Juridique

☐ Scientifique/Technique/Médical/Gestion

☐ Beaux livres/Livres illustrés

☐ Pratique/Guides/Loisir

☐ Jeunesse

☐ BD

☐ Scénario

☐ Radio

☐ Multimédia

☐ Scolaire

☐ Autres (à préciser)

SGDL

Merci de retourner ce coupon par la poste ou nous envoyer ces informations par courriel (fichier@sgdl.org)